

## droit fiscal droit budgétaire

Par **frakhtal**, le **23/01/2007** à **14:17**

salut à tous j'ai besoin de renseignements sur ces deux matières que j'hésite à prendre en travaux dirigés quelle est la différence entre les deux en quoi cela consiste est-ce difficile, faut-il être bon en économie, merci beaucoup d'avance et bonne année. alex

Par **ptouhari**, le **23/01/2007** à **14:52**

Le choix doit être orienté par ce que tu souhaites faire ensuite. Le droit fiscal est consacré, en deuxième année, à l'étude des différents impôts (IR, Revenu des Personnes Physiques, I Société, TVA, ISF), le droit budgétaire est consacré à l'étude des grands principes budgétaires de l'Etat (annualité, sincérité, universalité et autres) ainsi qu'à l'étude de la loi de finance de l'année (nouveau régime de la LOLF, élaboration, vote et adoption, contentieux et ensuite fin de la loi de finance avec loi de finance rectificative et loi de règlement).

Si tu t'orientes vers le droit public, le droit budgétaire est un excellent choix. Le droit fiscal est plutôt mixte puisqu'il conduit aussi bien au droit public qu'au droit privé. Il est d'ailleurs très prisé dans les milieux d'affaire et notamment chez les avocats. Les avocats fiscalistes gagnent très bien leur vie...

Enfin, pour le droit fiscal, je dirai qu'il ne faut pas être excellent en économie. Pour preuve j'ai suivi les deux matières en TD il y a longtemps et je n'ai jamais fait d'économie. De même, pour les maths, il faut savoir faire des additions, des soustractions, des multiplications et des divisions. Rien de compliqué.

La seule difficulté est que c'est un droit technique et qu'il faut connaître un certain nombre de taux de prélèvement.

Voilà.

Pascal

Par **frakhtal**, le **24/01/2007** à **11:56**

merci beaucoup pascal je m'attendais pas à une réponse aussi complète! je pense que mon choix est fait merci encore a++ alex

Par **ptouhari**, le **24/01/2007** à **11:59**

Je viens de voir que tu étais à Toulouse et c'est de là que je viens!!! J'avais suivi les td de ces deux matières en 2ème année!! quels sont tes enseignants de la matière et qui est le chargé de Td? Je suis bien curieux et je m'en excuse mais c'est peut être que je les connais...

Pascal

Par **frakhtal**, le **25/01/2007** à **11:48**

:))

Salut ! au contraire c'est super si tu peux m'aiguiller Image not found: http://www.juristudiant.com alors en droit budgétaire (semestre3) j'aurai M.BAUMONT et en droit fiscal (semestre4) Mme DE FONTAINE voilà merci encore et à bientôt alex